



A la SNCF, dans la vie gagnons l'égalité

Le 8 mars, la journée internationale des droits des femmes sera une fois de plus l'occasion de descendre dans la rue pour manifester en faveur de l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

Le calcul des inégalités professionnelles montre que l'écart salarial entre les hommes et les femmes est de l'ordre de 25 % en faveur de ces premiers. Précarité, bas salaires, temps partiel subi restent encore et toujours l'apanage des femmes.

Pour que cesse cette situation inique, la CGT lance un préavis de grève le 8 mars. Tout au long de la journée, des actions seront organisées sur tout le territoire pour exiger une réelle égalité salariale et professionnelle. A 15h40, des débrayages concrétiseront la différence de salaire : 15h40 c'est l'heure où, pour un même travail, les hommes continuent à être payés alors que les femmes commencent à travailler gratuitement.

Si en France, l'arsenal législatif n'a cessé de s'étoffer depuis 1983 et la loi Yvette Roudy, (lois en 2001, 2006, 2011, 2015, 2021), la réalité prouve que l'objectif d'égalité « travail de valeur égale, salaire égal » n'est pas encore atteint aujourd'hui.

Conditions de travail

Dans une entreprise composée à 80 % d'hommes, les femmes sont invisibles.

Au quotidien, les cheminotes adoptent encore souvent le comportement ou les points de vue du dominant, pour être intégrées au groupe, sans en avoir toujours conscience.

L'absence de prise en compte du genre dans l'étude des conditions de travail (Document unique d'évaluation des risques professionnels) comme l'impose la loi depuis 2014, contribue à maintenir leur invisibilité et à nier les impacts de leur métier sur leur santé.

Cette invisibilité de la santé des femmes cache aussi la persistance des stéréotypes.

Comment la santé des femmes pourrait-elle être prise en considération, alors même que celle des hommes ne l'est toujours pas : pauses physiologiques impossibles entraînant des calculs rénaux, exposition aux produits dangereux et impacts sur la fertilité par exemple.

La délégation aux droits des femmes du sénat a rendu son rapport : « santé des femmes au travail, des maux invisibles », qui conforte les revendications de la CGT, sur la nécessité de chausser les lunettes du genre en permanence dans tous les champs professionnels.

A la SNCF, sous couvert d'un réseau « mixité » interne pro actif en communication, l'entreprise se dédouane d'une réelle politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Il y a un monde entre " le dire, et le faire ».

Sans une amélioration significative des conditions de travail, sans une étude ergonomique des postes genrée, sans un travail approfondi sur l'impact différencié de l'exposition au risque en fonction du sexe, et sans une réelle lutte contre les violences sexistes et sexuelle, la SNCF restera une entreprise campée sur son histoire d'entreprise d'hommes, maltraitante pour ses salarié.es.

La CGT lutte au quotidien dans vos instances représentatives du personnel pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Arrêtons les constats et passons à l'action, l'entreprise nous doit une obligation de résultat.

F.Dessables

Le 8 mars, on arrête tout!



Collectif Femmes-Mixité CGT Cheminot.es
09 rue Nina Simone - 44100 Nantes
email : femmesmixitécgt@gmail.com

Déroulement de carrière

À la SNCF comme ailleurs, les freins au déroulement de carrière des femmes existent et persistent.

En 2015 la SNCF comptait 29000 femmes, aujourd'hui elle en recense 34258. La part des femmes en emploi précaire est significative avec 52,61% des contrats aidés et 50,18% des CDD (dont 64,65% des CDD cadres)

L'accès aux métiers techniques relève du parcours du combattant.

L'accès à la maîtrise est compliqué, la part des femmes promues est inférieure à la part des femmes dans l'entreprise.

Le congé maternité, ainsi que l'ensemble des congés liés à la parentalité, utilisés en grande majorité par les femmes, déterminent les conditions de travail de ces dernières. Ce qui renforce les inégalités entre elles et les hommes dans les déroulements de carrière.

D'après les chiffres des enquêtes internes de la SNCF, seulement 58% des femmes estiment avoir le même déroulement de carrière que les hommes.

Face à ces constats, la CGT œuvre pour lutter contre ces discriminations faites aux femmes.

Valérie Duclos & Valérie Thibault

La CGT œuvre et lutte contre les discriminations faites aux femmes

20 %

20% des femmes occupant un emploi ouvrier ou de service perdent ou quittent leur emploi en cas de grossesse.

source Rapport sénatoriale

Violences sexistes et sexuelles au travail

Au travail, dans les transports, dans la vie, toutes les femmes ont déjà été témoins ou victimes de propos, comportements sexistes voir violents. Cela ne peut plus durer ! Agissons pour construire une société égalitaire, non violente et non sexiste !

87 % des femmes déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement ou de violences sexistes ou sexuelles dans les transports en commun. Une situation aggravée par la casse du service orchestrée par la SNCF et le gouvernement.

80 % des femmes salariées considèrent qu'elles sont régulièrement confrontées à des attitudes ou décisions sexistes, avec des répercussions sur la confiance en soi, la performance et le bien-être au travail. 93 % estiment que ces attitudes peuvent amoindrir leur sentiment d'efficacité personnelle.

70% disent ne pas en avoir parlé : La CGT est là pour vous soutenir

Marilyne Schwartz

La CGT est là pour vous soutenir



47% des femmes chez SNCF sont victimes d'au moins une situation de sexisme

source Ifop



21% des femmes chez SNCF ont été victimes d'au moins une situation de violence sexiste ou sexuelle

source Ifop

L'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif de société qui permettra, en outre, d'améliorer sensiblement le financement des retraites.

L'activité professionnelle croissante des femmes depuis les années 1960 a fortement contribué à leur autonomisation comme au financement des retraites. Mais l'écart de pensions entre les femmes et les hommes reste très important, il amplifie les inégalités de salaires. Tous régimes confondus, il est de 42 % pour les pensions de droit direct, contre 24 % pour les salaires. Les femmes sont contraintes de partir en moyenne plus tard à la retraite que les hommes, elles subissent plus souvent la décote du fait de carrières trop courtes. Leur pension, trop faible, est plus souvent rehaussée par un dispositif de minimum de pension. La situation continue de se dégrader sous l'effet des réformes successives (allongement de la durée de cotisation, réduction des droits familiaux, etc.). Il est donc urgent d'en finir avec ces inégalités.

Retraite des femmes : en finir avec les inégalités !

Leur situation est bien connue, les femmes souffrent des inégalités de salaires, des faibles rémunérations des métiers à dominante féminine, des carrières plus courtes que celles des hommes du fait de carrières morcelées par le temps partiel, la précarité et les interruptions d'activité en raison de l'investissement parental et domestique.

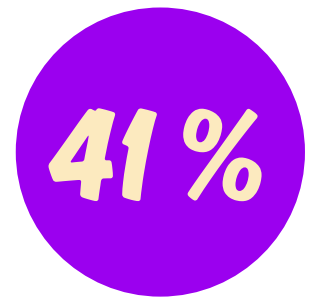
Mettre fin aux inégalités femmes/ hommes : la solution !

Réaliser enfin l'égalité salariale permettre non seulement de mettre fin à une injustice flagrante mais aussi de dégager les ressources nécessaires pour financer notre système de retraites. Augmenter les salaires des femmes, c'est augmenter les cotisations et donc le financement des retraites !

La CGT propose notamment :

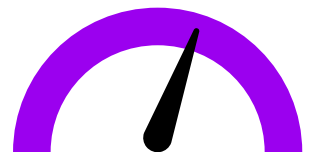
- **instauration d'une surcotisation patronale retraite pour toutes les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale**
- **paiement de la cotisation retraite de l'employeur à temps plein pour tous les temps partiels de moins de 24h de façon à garantir des droits pour les salarié.e.s et à pénaliser les employeurs qui abusent des temps partiels courts.**
- **ouverture immédiate de négociations pour la revalorisation des métiers dans lesquels les femmes sont concentrées.**

Il est urgent d'en finir avec ces inégalités et avec les faibles pensions.



41%, c'est l'écart entre la pension d'une femme et celle d'un homme (chiffre 2018)

source DRESS

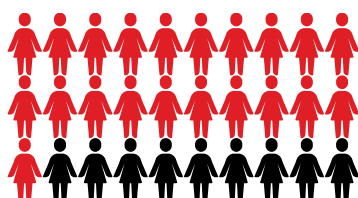


60% des femmes partent à la retraite à taux plein contre 68% en moyenne (hommes et femmes confondus).

source Ifop



Egalité Salariale à la SNCF, le fossé se creuse !!



70% des femmes endossent les charges domestiques dans le couple.

source Rapport sénatoriale

Selon l'Observatoire des inégalités, En France, le salaire des femmes est 28, 5% plus bas que celui des hommes. (Novembre 2023)

Une femme qu'elle travaille dans le privé, ou à la SNCF, est toujours ralentie dans son déroulé de carrière (congé maternité, plafond et parois de verre...), avec des salaires toujours en dessous de ceux des hommes.

A la SNCF, la grille salariale limitait le grand écart des salaires entre les femmes et les hommes, mais la disparition du Statut, l'accord classification /rémunération (non signé par la CGT) et la mise en place des négociations de salaire de gré à gré creuse inexorablement l'écart, sur des critères subjectifs, à la main des directions et en toute opacité.

Les personnels féminins sont déjà les grandes perdantes !

A la SNCF, alors que les métiers féminisés sont les métiers qui touchent le moins d'EVS (sédentaires, alternantes.) , l'organisation du travail (3x8, travail du WE , horaires décalés) , , la casse de l'entreprise par des restructurations forcées et la disparition de certains métiers comme celui de guichetier.e par exemple , contraignent souvent les femmes (toujours en charge à + de 70% des obligations familiales) à travailler à temps partiel pour réussir à concilier vie privée et vie au travail. c'est la double peine sur la fiche de paie !

A cela s'ajoute une inflation galopante et l'augmentation générale des salaires de seulement 1.8% (NAO 2023) aggrave la situation des cheminot.es .

Réclamons des hausses de salaires pour arrêter la précarité et les inégalités salariales, pour le bien commun de chacun.e ! Bientôt, si nous ne réagissons pas, les femmes seront payées presque 30% de moins qu'un homme dans notre « belle » entreprise qui se prétend être égalitaire et non discriminante ! Et pour éviter que ce fossé augmente, ce sont les rémunérations masculines qui seront regardées, en augmentant encore + de productivité sur le dos de chaque cheminot et cheminote ! Alors on s'y mets toutes et tous ensemble , rendez vous le 8 Mars !

Jessica Auduc

Vos rendez-vous du 8 mars

NANTES

- Rassemblement 11h30 Place Royale

LE MANS

- Rassemblement 16h00 à l'Hopital du Mans

ANGERS

- Village féministe de 12h à 17h rue Lenepveu

ST-NAZAIRE

- AG 10h au dépôt puis rassemblement 11h place de l'Hôtel de Ville

THOUARS

- AG à 9h30 en gare puis rassemblement 11h place Flandre Dunkerque

LA ROCHE/YON

- Rassemblement 15h40 Place Napoléon

CHOLET

- AG 10h 22 rue de la Hollande puis rassemblement Place Travot

SAUMUR

- Rassemblement 15h30 Place Bilange

Collectif Femmes-Mixité CGT Cheminot.es

09 rue Nina Simone - 44100 Nantes

email : femmesmixitécgtpdl@gmail.com